

Centre d'expertise et de médiation des litiges individuels du travail

BULLETIN D'ADHESION À L'EXPERIMENTATION DU CENTRE D'EXPERTISE ET DE MEDIATION DES LITIGES INDIVIDUELS DU TRAVAIL

-

La société.....
.....
.....

Représentée par :

M. Mme.....

Qualité :

(Directeur(rice) des ressources humaines, autre qualité possible),

qui déclare avoir qualité pour engager la société au titre des présentes déclarations.

Déclare adhérer à l'expérimentation du Centre d'expertise et de médiation des litiges individuels du travail (2IES) et s'engage :

- A respecter les termes de la Charte, sous réserve des aménagements que nécessite la phase d'expérimentation, dont le soussigné déclare avoir pris connaissance.
- A informer ses salariés, selon les formes appropriées, mais au plus tard, en cas de différend, au jour du refus par le service compétent des demandes formées par le salarié, du droit dont ses derniers disposent de recourir au Centre d'expertise et de médiation des litiges individuels du travail (2IES) ;
- A désigner, le cas échéant, un salarié au sein de l'entreprise en qualité de « correspondant médiation », réputé avoir tous pouvoirs pour prendre l'ensemble des décisions qui incombent à l'employeur selon les termes de la Charte.

La durée de l'adhésion à titre expérimental court jusqu'au 31/12/2019, date de la fin de l'expérimentation. En phase expérimentale, cette adhésion est gratuite.

La présente adhésion vaut également pour les sociétés suivantes (*le cas échéant, pour les groupes*) :
.....
.....

Fait à....., Paris le.....

Signature